

ARRÊTÉ DU MAIRE N°030-2024**Portant réglementation temporaire de circulation,
Rue des Grillons, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 4 mars 2024 de Monsieur Laurent GROSPELLIER représentant l'entreprise STPML, domiciliée 50 Av M. Mérieux, 69280 SAINTE CONSORCE, pour un branchement d'eau potable rue des Grillons,

Vu l'arrêté de la COPAMO n°24-036 du 26/02/2024 portant permission de voirie,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La chaussée de la rue des Grillons sera réduite pendant la durée des travaux. La circulation se fera sur une seule voie par alternat manuel si nécessaire.

Les travaux ne devront pas gêner le passage des véhicules de collecte du SITOM Sud-Rhône le matin du lundi 11 mars 2024.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du 11 au 15 mars 2024 (3 jours de travaux dans la période).

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : L'entreprise STPML est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

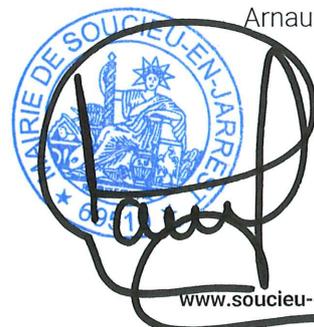
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, l'entreprise STPML, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à l'entreprise STPML,
- au service collectes du SITOM.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 04/03/2024

Le Maire,
Arnaud SAVOIE

A blue circular official stamp of the Mairie de Soucieu-en-Jarrest is overlaid with a black ink signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SOUCIEU-EN-JARREST' and the number '69111'.

Affiché le : **05 MARS 2024**